Déplacement à Toulouse de M. Molins, Procureur général

25/01/2023

Le mercredi 25 janvier 2023, M. le procureur général s'est rendu à la faculté de droit et science politique de l'Université Toulouse Capitole, à la rencontre des étudiants en Master 2 droit pénal et sciences criminelles et en Master 2 droit pénal des affaires publiques et privées qu'il parraine, dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre le parquet général de la Cour de cassation et cette université.

Ce déplacement a été l'occasion pour M. Molins, en tant que procureur général près la Cour de cassation et vice-président du conseil d'administration de l'École nationale de la magistrature, de tisser des liens solides entre l'Université et la magistrature, « deux mondes qui ont en commun la passion du droit et la recherche de l'excellence ».

M. le procureur général est ainsi intervenu devant un auditoire important et attentif pour présenter **le rôle de la Cour de cassation dans les grands débats sociétaux et dans le progrès du droit,** afin de faire mieux comprendre le rôle de la Cour de cassation en qualité de cour suprême judiciaire, et son positionnement institutionnel, dans le respect et au service de l'Etat de droit.

De riches échanges avec les étudiants présents ont suivi cette conférence ainsi qu'un temps de rencontre privilégiée afin de marquer le parrainage. M. le procureur général tient à remercier M. Hugues Kenfack, président de l'université, M. Matthieu Poumarède, doyen de la faculté, et M. Antoine Botton, responsable de master, pour la qualité de leur accueil et pour l'organisation de cette journée qui lui a permis de rencontrer des étudiants intéressés et motivés à qui il adresse tous ses encouragements et voeux de réussite.

Ecoles & universités

Parquet général

Procureur général